

Au **Coeur** DE SAINT-PIERRE

#35

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



LE CHALET DE LAMOUSTEY A ÉTÉ INAUGURÉ

06

MUNICIPALITÉ

Le projet pour les
anciens tennis

10

DOSSIER

Quartier
de Lamoustey

15

CULTURE

Journées Européennes
du Patrimoine 2024



L'année dernière dans cet édito, je vous faisais part de mon indignation suite à l'incendie du chalet de Lamoustey lors des émeutes urbaines avec des faits inqualifiables.

Cette année, c'est avec une grande satisfaction, que nous venons d'inaugurer le 11 juillet dernier, en présence de Madame la Préfète, le « Nouveau Chalet », symbole du quartier. En effet le précédent construit dans les années 1990 a permis d'écrire l'histoire de ce quartier et de ses habitants.

A cette occasion, j'ai pu une nouvelle fois saluer le travail extraordinaire accompli par l'Association de quartier l'AQM, portée depuis de nombreuses années par son Président emblématique, Bernard Darrieurtort et toute l'équipe qui l'accompagne : Conseil d'Administration, bénévoles et salariés. A ce titre, vous retrouvez dans ce numéro, le dossier consacré à l'AQM.

Cette nouvelle infrastructure de 239 m² (pour 80 m² auparavant) va permettre à l'AQM de continuer son travail autour des thématiques de l'éducation, de la jeunesse et de la cohésion sociale, mais aussi à d'autres partenaires de développer leur savoir-faire pour accompagner les habitants de notre commune.

Ce projet porté financièrement par la Commune pour un montant de 929 648 € a pu obtenir le soutien financier de l'Etat pour 32%, de la Caisse d'Allocations familiales pour 18% et du Conseil Départemental pour 4%, soit 54% d'aides pour la construction de cet équipement.

A compter de septembre prochain, les travaux d'aménagement des espaces publics et de réhabilitation de la Maison des Projets se poursuivront pendant une durée de 15 mois.

La fin de l'année scolaire marque traditionnellement le début des vacances estivales, cette année un évènement imprévu s'est invité en ce début d'été : les élections législatives anticipées ! Félicitations à notre Député, Madame Geneviève Darrieussecq, réélue sur notre circonscription.

L'investissement et l'enthousiasme habituels de notre Comité des Fêtes ont permis de vivre de belles fêtes locales, familiales, conviviales autour de nos traditions, de la musique et du sport. Vous avez répondu présent, en nombre, et contribué ainsi à faire de ces trois jours de beaux moments de partage. Un grand merci au Comité des fêtes, au Sporting Club Omnisport et à tous les bénévoles pour cette organisation.

La pause estivale va permettre pour certains de partir en vacances, pour d'autres de profiter des activités et de la baignade surveillée sur le site de Ménasse, sans oublier pour beaucoup de suivre les jeux olympiques et paralympiques. Nous serons tous autour de notre nageuse paralympique saint-pierroise, Assya Maurin-Espiau pour l'encourager et lui souhaiter le meilleur dans sa quête d'une médaille olympique. Allez Assya

Je vous souhaite un très bel été et profitez toujours un peu plus de l'instant présent.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Au cœur de Saint-Pierre - n°35

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC

(gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction et édition : Sabine Darré et

mairie de Saint-Pierre-du-Mont

Mise en page : Jum Communication

Crédit photos : Mairie de Saint-Pierre-du-Mont - Rémi Séal - Clémentine

Séris - Direction de la communication de Mont de Marsan agglo

Illustration BD : GOB - Imprimé en France

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE
SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
P.4

INFOS PRATIQUES
LES SERVICES À LA MAIRIE
P.5

CITOYENNETÉ
RÉUNIONS PUBLIQUES
P.6

DÉVELOPPEMENT DURABLE
LA NATURE EN CHANTIER
P.8

LE DOSSIER
QUARTIER DE LAMOUSTEY
P.10

ANIMATIONS
LES FÊTES PATRONALES
P.14

CULTURE
LES JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
P.15

ASSOCIATIONS
LA 30ÈME ÉDITION DU FORUM
DES ASSOS
P.16

HISTOIRE
ANATOMIE D'UN PONT
P.17

DÉMOCRATIE
EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES
P.18

L'AGENDA
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS
P.19

CŒUR D'ARTICHAUT
LOUS CAPBORRUTS
P.20

1

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée au square Jean Moulin de Saint-Pierre-du-Mont mercredi 8 mai dernier. L'hommage a été rendu par les Autorités Civiles et Militaires, ainsi que par les porte-drapeaux des Ordres Nationaux et des Anciens Combattants au monument aux Morts. Lecture des manifestes, dépôts de gerbes, sonnerie aux Morts, minute de silence ; les élèves des écoles de Saint-Pierre-du-Mont, accompagnés par l'orchestre de l'École de musique Jean-Bernard Rachet, ont interprété la Marseillaise et le chant des Partisans pour clôturer ce moment solennel.

2

DEUX ADMINISTRÉES RÉCOMPENSÉES PAR LA MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

Les samedis 25 mai et 1^{er} juin 2024, Mesdames Jocelyne Berneron et Cécile Fargue, entourées par leurs enfants et leurs petits-enfants, se sont vu remettre la Médaille de l'enfance et des familles par les représentants de l'association Départementale de la Famille Française et de l'Union Départementale des associations familiales des Landes (UDAF). Cette distinction honore les familles « qui élèvent ou ont élevé de nombreux enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales ».

1



2



3



4



Arrêt SUR IMAGES

3

UNE BOUGIE DE PLUS POUR NOTRE DOYEN SAINT-PIERROIS

Mercredi 22 mai 2024, Joël Bonnet, Maire de Saint-Pierre-du-Mont, et Nadine Payneau, adjointe en charge de l'Action sociale, la Solidarité intergénérationnelle et l'Animation, ont rendu visite à Monsieur Didier Bernadet, le doyen saint-pierrois, pour son 103^{ème} anniversaire. Monsieur Bernadet est né le 22 mai 1921, il vit en totale autonomie dans sa maison de Saint-Pierre-du-Mont. Notre doyen s'est livré à un récit de souvenirs de sa vie passée avec beaucoup de précisions. Avec monsieur le maire Joël Bonnet, les échanges sur la vie de la commune sont allés bon train...

4

TROIS CHAMPIONS DE FRANCE DE KARATÉ CONTACT !

Dimanche 21 avril, à Lyon, aux championnats de France de karaté light contact, le plus relevé de toutes les disciplines et fédérations « pieds-poings » de l'hexagone, quatre sportifs de haut niveau saint-pierrois ont particulièrement brillé. En effet, Timothée Henneuse, Mathieu Puzenat et Rémi Sénal ramènent le titre de champion de France dans leurs catégories de poids respectives. Geoffroy Lartoni, décroche quant à lui, une médaille de bronze. Ce trophée vient clôturer sa carrière de compétiteur du sporting club karaté contact. Une haie d'honneur pour tous ces champions méritants ! De plus, du 19 au 23 juin en Écosse, lors de la World Kickboxing and Karate Association (WKA), Rémi Sénal a décroché trois titres de Champion du Monde dans les disciplines Kick Boxing, Full Contact et Boxe Anglaise. Bravo pour son chemin parcouru et la détermination dont il a fait preuve !

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

... L'ORDRE DU JOUR DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



JEUDI 6 JUIN

Dossier PROCES-VERBAL

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14.03.2024
- 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11.04.2024

Dossier BUDGET - FINANCES

- 3 - Budget principal 2024 - décision modificative n°1
- 4 - Budget principal 2024 - admission en non-valeur
- 5 - Budget principal 2024 - subvention d'équipement au Sydec
- 6 - Dissolution du budget annexe Pôle santé et Maison des projets au 31.12.2024
- 7 - Maison des projets

Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 8 - Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune
- 9 - Création d'un emploi permanent d'éducateur des activités physiques et sportives de catégorie B justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions
- 10 - Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- 11 - Autorisations spéciales d'absence pour les agents de la collectivité

Dossier FINANCEMENT TRAVAUX ET OPERATIONS

- 12 - Fonds de soutien aux violences urbaines - demande de subvention

Dossier DOMAINE ET PATRIMOINE

- 13 - Cession d'immeubles à XL Habitat
- 14 - Vente de la parcelle AT 62 au Sictom du Marsan
- 15 - Acquisition de parcelles au centre-ville
- 16 - Désaffectation et déclassement du domaine public de l'emprise des anciens tennis - parcelles AB 1087 et 1088

Dossier CONVENTIONNEMENT

- 17 - Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la mise en place de conteneurs enterrés au quartier Lamoustey
- 18 - Modification de la convention de mise à disposition à la ville de Saint-Pierre-du-Mont de terrains appartenant au C.C.A.S. au lieu-dit Ménasse

Dossier AFFAIRES GENERALES

- 19 - Modifications de la convention de mise à disposition de terrains appartenant au C.C.A.S. au lieu-dit Ménasse au profit de Mont de Marsan Agglomération - accord du conseil municipal
- 20 - Projet de cession immobilière d'un bien appartenant au C.C.A.S. au lieu-dit Ménasse - accord du conseil municipal
- 21 - Schéma directeur de gestion des eaux pluviales et zonage pluvial
- 22 - Attribution d'une subvention à l'association les Compagnons bâtisseurs Aquitaine
- 23 - Règlement d'attribution de subventions financières aux associations

- Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation.



Recensement
de la population 2025

Du 16 janvier
au 15 février 2025,
aura lieu,
comme tous les cinq ans,
le recensement
de la population.

AMÉLIORER LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS

Permettre l'accueil des administrés qui ne peuvent venir aux heures d'ouverture de la mairie, du lundi au jeudi (8h30-12h, 13h30-17h30), le vendredi (8h30-12h, 13h30-17h) ou le samedi matin (8h30-12h), a été le sujet d'une réflexion de la municipalité. Le choix, en collaboration avec les agents, d'ouvrir l'accueil de la mairie le jeudi entre 12h et 13h30 permet d'offrir aux administrés une autre facilité pour les formalités d'état civil et les rendez-vous Carte Nationale d'Identité/Passeport.

Cette nouvelle organisation va être testée pendant quelques mois. Si son intérêt est avéré, cette offre d'accueil sera poursuivie, sinon d'autres possibilités seront étudiées.

Pour ce créneau particulier, les rendez-vous pour les cartes d'identité/Passeport ne pourront être pris en ligne, mais directement auprès des agents d'accueil soit par téléphone, soit directement à la mairie.

Rappel : si un administré ne peut venir à son rendez-vous, il doit prévenir le plus tôt possible pour permettre de remettre ce créneau à disposition d'une autre personne. En effet, la proportion de rendez-vous non honorés est trop importante et nuit au bon fonctionnement de l'accueil.



L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE EN MAIRIE : UN NOUVEAU SERVICE DE VOTRE MAIRIE

Accéder à des démarches sensibles de façon totalement dématérialisée.

La démarche de certification de l'identité numérique France Identité est en cours de déploiement en France. Votre mairie a rejoint le dispositif.

Un usager détenant une identité numérique France Identité peut la faire certifier après une demande dans son application suivie d'un passage à la mairie de Saint-Pierre-du-Mont. L'identité de l'utilisateur est alors vérifiée par un agent de mairie, au moyen d'une comparaison de ses empreintes avec celles contenues dans le titre présenté.

L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'utilisateur à des fins de vérification d'identité. Aujourd'hui, elle vous permet de réaliser une procuration de vote totalement dématérialisée (<https://france-identite.gouv.fr/actualite/procuration-de-vote-dematerialisee.html>).

Prochainement, il sera possible d'accéder aux services présents sur FranceConnect+ .

RAPPEL INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La Mairie tient un REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNERABLES destiné aux personnes âgées ou en situation de handicap, il permet l'intervention ciblée des services sociaux et sanitaires en cas d'activation d'un plan d'alerte et d'urgences (canicule, risques exceptionnels...).

Il permet aussi d'assurer un contact régulier avec ces personnes par les services municipaux et le Centre Communal d'Action Sociale, et de les aider en cas de difficultés.

Les données recueillies dans ce registre seront utilisées par les services dans les conditions garantissant leur confidentialité. Pour vous faire connaître, faire connaître une personne de votre entourage, ou mettre à jour vos données déjà communiquées à cet effet, vous pouvez adresser une demande par mail à mairie@saintpierrredumont.fr ou par téléphone 05.58.76.44.82 / 05.58.05.53.84.



LE PROJET POUR LES ANCIENS TENNIS AU CENTRE-VILLE

Une réunion destinée, aux riverains de l'avenue Camille Claudel, a été organisée le 19 juin 2024 afin de leur présenter le projet des résidences sur les anciens tennis s'insérant dans le cadre des projets envisagés pour la réhabilitation du centre-ville de Saint-Pierre-du-Mont.

Vers la réhabilitation du centre-ville

Depuis 2020, la municipalité a travaillé sur le projet de rénovation urbaine du centre-ville. Aidé par un cabinet spécialisé, un avant-projet a été présenté au conseil municipal.

Le projet global comprend un certain nombre de lignes directrices :

- Un appel à projet avenue C. Claudel (ancien tennis)
- Une résidence séniors et inclusion, Projet XL Habitat Av Lamarque- Cando/Camille Brettes
- Une nouvelle salle polyvalente
- Un potager intergénérationnel
- Des jeux pour enfants

La résidence séniors avenue Lamarque-Cando est un programme mené par XL habitat en cours de finalisation.

Pour ce qui concerne celui de l'avenue Camille Claudel, un appel à projet a été lancé en avril 2023, les différentes réponses ont été rendues en juillet de la même année. Une commission municipale a été mise en place par délibération le 20 juin 2023 pour l'étude et la sélection du meilleur projet.

Le besoin identifié par la municipalité est un projet immobilier sur l'espace de 7400 M² des anciens tennis.



Le projet retenu en chiffres

68 logements dont 16 logements conventionnés seront répartis dans 5 bâtiments collectifs, et deux logements jumelés. Au rez-de-chaussée des immeubles, se trouveront 695 m² de commerces. 61 places de parking avec plusieurs bornes de recharge viendront compléter cet espace immobilier.

Intégration du développement durable

Outre les panneaux photovoltaïques en toiture, des jardins partagés, des jardins privés et des espaces naturels plantés conforteront le choix de la municipalité de protéger au maximum l'environnement. Le stockage des eaux pluviales est également prévu par infiltration.

Pour terminer, il est bon de noter que cet ensemble jouxtera le projet du nouveau pôle médical.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES

ORGANISÉES À L'AUTOMNE

Jeudi 19 septembre 2024 à 18h30

Quartier Manot

Sous chapiteau, espace vert Allée de la Midouze

Jeudi 26 septembre 2024 à 18h30

Biarnès – Le Pouy

Sous chapiteau à la Micro Forêt Jardin Participatif du Pouy

Jeudi 3 octobre 2024 à 18h30

Tuilerie – Mont Alma – Bourrassé

Sous chapiteau à la Micro Forêt Jardin Participatif de la Tuilerie, rue des Minotiers

Jeudi 10 octobre 2024 à 18h30

Brémontier – Dominante

Espace Multisports Saint-pierrois - salle C, 214 rue de la Provence

Jeudi 17 octobre 2024 à 18h30

Centre-ville

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville



Les lieux de rencontres seront confirmés avant chaque date sur les supports de communication de la ville (en cas de pluie un repli sera organisé en salle du conseil de l'Hôtel de Ville).



OBLIGATION SÉCURITAIRE

LES CHIENS CATÉGORISÉS

PERMIS DE DÉTENTION

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes. Elle implique pour leurs maîtres des obligations et des précautions à prendre. Un « chien dangereux » est un chien susceptible de représenter un danger, aussi bien pour les personnes que pour les animaux domestiques. Mais attention : si les chiens catégorisés sont par défaut considérés comme dangereux, un chien dangereux n'est pas forcément un chien catégorisé !

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories en fonction de leurs caractéristiques morphologiques.

Les chiens de catégorie 1 : il s'agit des « chiens d'attaque ». La catégorie 1 se compose de 3 types (chiens assimilables à une race de par leurs caractéristiques morphologiques et non-inscrits dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) : chiens de type American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier), également appelés « pit-bulls » ; chiens de type Mastiff, également appelés « boerbulls » ; chiens de type Tosa.

Les chiens de catégorie 2 : il s'agit des « chiens de garde et de défense ». La catégorie 2 se compose de 3 races (inscrites dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) et 1 type : chiens de race American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier) ; chiens de race Rottweiler ; chiens de type Rottweiler ; chiens de race Tosa

Le permis de détention : depuis le 1^{er} janvier 2010, tout propriétaire d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention.

Si vous êtes concernés : pour la délivrance du permis de détention, rendez vous à l'accueil de la mairie de Saint-Pierre-du-Mont où une attestation à remplir vous sera délivrée. Pour connaître la liste des éléments qui vous seront demandés, consultez le site internet de la ville *Mon quotidien > Vivre ensemble > Obligations citoyennes..*

Informations générales :
<https://agriculture.gouv.fr/les-chiens-de-categorie-1-et-2-dits-chiens-dangereux>



LA NATURE EN CHANTIERS

LES OPÉRATIONS EN COURS

Contrairement au printemps qui s'est fait attendre, les différents projets entrepris dans la commune de Saint-Pierre-du-Mont progressent à un rythme métronomique...

Micro-forêts

Les plantations de la micro-forêt de la Tuilerie sont programmées cet automne. Dans l'intervalle, des ateliers « bricolage » en lien avec la conception des aménagements (bancs, tables, carrés potagers, etc.) sont en cours. Cette phase « bricolage » est réalisée à partir de matériaux de récupération.

Les habitants sont invités à participer à l'aménagement des espaces concernés leur permettant d'approfondir leurs connaissances sur le jardinage naturel. La biodiversité s'en trouvera favorisée et l'ombrage bonifié grâce à la création d'ilots agréables pour lutter contre les fortes chaleurs estivales...

Sentier forestier du Bourrus

Quoi de mieux que valoriser un site grâce à la réouverture d'un sentier forestier de 630 mètres ? C'est une réalisation qui chemine au Parc Saint-Pierre, allée de la Midouze, au quartier du Mano, sur un site classé Natura 2000. Ce site comprend, entre autres, une partie du ruisseau de Bats.

La réouverture de ce sentier forestier depuis une zone en prairie jusqu'aux mares forestières, offrira aux habitants un espace naturel de promenade avec une signalétique informative (intérêt écologique et historique du site).

Bon à savoir

Un comptage de la faune et de la flore est réalisé sur ce site depuis 2015. Le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) Seignanx Adour, propose un rapport exhaustif de ce comptage, consultable sur le site Internet de la commune.

Rue Voltaire

En réponse à une demande des habitants et après consultation de ces derniers, l'aménagement d'un l'espace vert avec emplacement ombragé pour le stationnement et plantations type micro-forêt (toutes les strates : arbres, arbustes, fruitiers, vivaces, aromatiques, liane, couvre-sols) a été réalisé. Les plantations sont, pour la plupart vivrières (fruitiers type noisetiers, groseillers, cassissiers, framboisiers, thym, romarin...) et en libre cueillette pour les habitants. Les plantations ont été faites à l'automne. L'amendement a été réalisé en début d'année.

UEAJ : un partenariat « donnant-donnant »

L'Unité Educative d'Activités de Jour (UEAJ) est un service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse en charge des mineurs « sous-main de justice », sous autorité du Ministère de la Justice. Ces jeunes sont amenés à avoir des activités encadrées. Ainsi, sur le chantier « Parc de Saint-Pierre », l'encadrant de l'UEAJ Alain Ledrich est intervenu avec un groupe de deux ou trois jeunes (effectif suivant les missions), en collaboration avec le service Développement Durable.

Dans le cadre d'une convention

Ce type de collaboration se fera régulièrement entre l'UEAJ et la commune de Saint-Pierre-du-Mont après la signature d'une convention entre les deux entités, le 21 mai 2024. Charlotte Gauthier, directrice de l'UEAJ explique : « C'est de la remobilisation sociale et professionnelle pour ces jeunes qui ont entre 16 et 18 ans. Nous souhaitons leur faire découvrir le monde de l'entreprise. De notre côté, sur le plan éducatif, ça nous permet d'avoir des observables éducatifs, c'est-à-dire de les voir en situation et d'évaluer leurs compétences sur une expérience professionnelle. C'est du donnant-donnant ! Avec nos partenaires, on mutualise nos besoins respectifs, c'est un échange. On souhaite développer ce partenariat pour qu'à travers ce type de chantier, on puisse sensibiliser les jeunes à la nature, au développement durable, au respect du territoire, et ce, avec un accompagnement adapté. »



CONSTRUIRE, S'ÉQUIPER, TESTER

DIFFÉRENTES ACTIONS MENÉES

Acquisition d'un pack électrique pour le parc technique

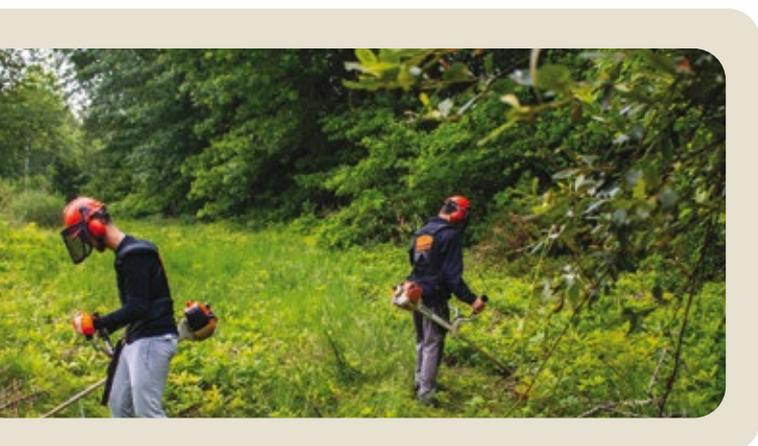
La ville a fait l'acquisition d'un pack électrique. Il s'agit d'une batterie externe mobile, le CyberPack Kress, qui fournit l'énergie nécessaire pour recharger en 8 minutes les batteries des matériels et outillages électrique présents sur site ou chantier (débroussailleuse, taille-haie, etc...). Les matériels électriques sont équipés d'une batterie externe qui se porte sur le dos avec un système de harnais, ce qui rend ce matériel beaucoup plus léger et maniable qu'un matériel thermique.

Conçu pour être polyvalent et pratique, ce pack électrique est doté d'une base compatible avec les chariots élévateurs et de nombreuses options de montage. Sa conception facilite le chargement et l'installation dans une variété de véhicules de travail. La volonté de la municipalité est de remplacer le matériel thermique actuel par des matériels électriques. Cela se fera dans le temps, en lien avec les avancées techniques et naturellement en fonction des investissements qui pourront y être alloués.



Avantages

- Aucune dépense de carburant et d'huile de mélange
- Pas ou peu de bruit
- Temps de travail optimisé
- Moins de pénibilité pour les agents
- Protection de l'environnement





QUARTIER DE LAMOUSTEY

VERS DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE

Pour insuffler une nouvelle dynamique dans un quartier, il faut améliorer le cadre de vie et le bâti de celui-ci, soutenir l'offre de services (loisirs, culture, commerces de proximité), tout en stimulant le sentiment d'appartenance collective. Le quartier de Lamoustey, doit son évolution constante, à la mobilisation de multiples acteurs.

INAUGURATION DU NOUVEAU CHALET DE LAMOUSTEY

Le 11 juillet, le nouveau chalet du quartier de Lamoustey a été inauguré. Ce chantier commencé en juin l'année dernière a été livré en respect de l'échéancier de départ, 11 entreprises ont participé à sa réalisation. Dominique Cazaux, Responsable service « cadre de vie et transition énergétique » à Saint-Pierre-du-Mont, relate : « Ce chalet n'a pas été construit au même endroit que l'ancien chalet détruit par un incendie. Le nouveau bâtiment est situé à l'entrée du quartier, il est contigu au bâtiment 1. L'ancien chalet était moins visible, au milieu des différents édifices. Des aménagements extérieurs vont être réalisés, avec un grand parvis qui va lui faire face. Une réflexion sur l'économie d'énergie a conduit à la mise en place d'une pompe à chaleur ainsi que l'éclairage LED différencié. En ce qui concerne l'aspect environnemental, un toit végétalisé a été installé par une entreprise spécialisée. Ce projet fait partie du projet global d'aménagement des espaces publics du quartier qui ont fait l'objet d'une concertation avec les habitants. Le contenu de ce programme a été pensé avec le concours de l'association AQM. »

Éléments techniques : Emprise au sol / 240 m² utiles. Le chalet précédent en comparaison, faisait 90 m². Composé de 3 salles d'activité : une de 100 m² divisibles, une de 45 m², et une de 39 m².

LES FINANCEURS

Agence Nationale de la Rénovation Urbaine - 156 117 €
 Dotation de Soutien à l'Investissement public Local - 144 684 €
 Caisse d'Allocations Familiales - 163 325 €
 Conseil Départemental des Landes - 37 357 €

UNE DIRECTRICE À L'AQM

Sylvie Marsan est la nouvelle directrice de l'AQM depuis le 1^{er} février 2024. Elle succède dans cette fonction à Claude Marson en charge désormais du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et chargé de mission auprès du tissu associatif de la ville de Saint-Pierre-du-Mont (CF bulletin 34).



Sylvie Marsan
Interview express

Madame Marsan, afin de vous présenter à nos lecteurs, pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel avant votre prise de fonction à Saint-Pierre-du-Mont ?

S. Marsan : il y a bien longtemps, j'ai obtenu un diplôme universitaire scientifique, un Bac + 5, le DESS MIASS (Mathématiques Informatiques appliquées aux sciences sociales comme économie, comptabilité, analyse financière, aménagement du territoire). J'ai alors réalisé l'essentiel de ma carrière sur des postes de DGS dans les collectivités territoriales jusqu'en fin 2023 avec un crochet sur l'année 2021/2022.

En effet, cette année-là, j'ai obtenu une licence professionnelle, intervention sociale, formation des adultes, option insertion reposant sur un mémoire de recherche. Ce dernier était basé sur la problématique suivante : comment favoriser l'accompagnement du public exilique selon la nature du partenariat ?

Quelle est la nature de votre motivation pour rejoindre l'AQM ?

S. Marsan : en écho avec cette réflexion universitaire et mes aspirations, j'ai candidaté à la direction à l'AQM et j'ai été attirée comme un aimant par ses valeurs et les compétences exercées. C'est un joli challenge proposé par le Président et son Conseil d'administration sur ce Quartier Prioritaire de la Ville de Lamoustey à Saint-Pierre-du-Mont !

Un challenge qui invite à mettre l'humain au centre de toutes les actions et d'actionner alors tous les partenariats, des financeurs aux intervenants institutionnels et associatifs, sous l'égide du contrat de ville. Ceci afin de construire pas à pas le vivre ensemble dans le melting pot des cultures et de leurs richesses, avec une équipe de 20 professionnels compétents et motivés, prêts à sortir de leur zone de confort pour faire avancer ce quartier.

Une façon de renforcer la cohésion sociale ...

S. Marsan : oui, construire pas à pas avec nos compétences, notre écoute, notre bienveillance avisée et affirmée au service des habitants, de nos salariés et de tous nos partenaires. En effet, cette association reconnue depuis plus de 20 ans, rayonne autour de compétences telles que la cohésion sociale (place des femmes, sortie des familles), l'accueil des mineurs, la réussite scolaire, l'insertion et l'emploi afin d'accompagner et de donner des outils à chacun et chacune, pour devenir des citoyens acteurs de leurs vies et de leur quartier.

ZOOM SUR... L'ATELIER VÉLO

L'atelier vélo est hébergé au sein de la barre des commerces, propriété de la ville de Saint-Pierre-du-Mont, qui fera par ailleurs, l'objet de travaux à partir de septembre 2024. Sous la nouvelle dénomination « Maison de Projets » à la fin du 1^{er} semestre 2025, elle accueillera les permanents de l'équipe de l'AQM et donc une « boutique » rénovée de l'atelier vélo, les services de l'Agglo et des commerces notamment.

UNE AIDE EN FAVEUR DES PROJETS PROFESSIONNELS

Outre son action première sur la mobilité et l'emploi, l'atelier vélo permet d'améliorer l'employabilité des agents sur le chantier d'insertion en adéquation avec leur projet professionnel par une montée en compétences. Cette boutique permet à tout client potentiel, du quartier et en dehors de ses frontières, d'accéder à l'achat ou à la réparation de vélos selon une grille tarifaire attractive (voir ci-contre).

DES PARTENARIATS

Par ailleurs, le partenariat se développe, également, avec quelques établissements scolaires et les centres de loisirs pour l'achat et la réparation des vélos. Ces derniers sont également en demande d'animations pour montrer quelques éléments techniques aux enfants. Un travail en collaboration avec le service communication, culture et vie associative de la ville de Saint-Pierre-du-Mont est en cours pour améliorer la visibilité de l'atelier vélo sur les réseaux sociaux.

Quelles sont vos pistes de travail au seuil de cette nouvelle mission à l'AQM ?

S. Marsan : pragmatiquement, en 2024, l'association va s'attacher à qualifier voire développer ses missions par la formation de son personnel, par la consultation de ses adhérents dans des réunions et par la rencontre des habitants sur des opérations de proximité dans le quartier. L'année 2024 est, par ailleurs, une année de transition pour le quartier. L'AQM va surfer sur tous les travaux réalisés par la ville de Saint-Pierre-du-Mont, XL Habitat et le SICTOM du Marsan. Elle mettra au diapason ses actions, au service de cette amélioration du cadre de vie. Le Nouveau Chalet, lieu d'accueil pour les mineurs et d'intervention des partenaires du Contrat de ville, en sera la première illustration.

L'association s'attachera également, avec le chantier d'insertion, de ce fait, à honorer voire améliorer les prestations contractuelles avec XL Habitat (nettoyage des bâtiments, des containers et des espaces verts) et la ville de Saint-Pierre-du-Mont (enlèvement des encombrants) et à bien entretenir les locaux mis à disposition par la Ville de Saint-Pierre-du-Mont à l'AQM (chalet, atelier vélo) et XL Habitat (bâtiments 18 et 14). L'AQM va agir également sur le développement de l'atelier vélo qui, ne l'oublions pas, réduit le frein de la mobilité sur l'emploi notamment !



De plus, le partenariat se développe avec Mont2Roues sur des opérations extramuros.

Sylvie Marsan directrice de l'AQM indique :

« Il est de plus à souligner, que cet atelier ne pourrait vivre sans le partenariat avec Landes Partage qui gère la dotation des vélos récupérés par le SICTOM de Chalosse. Les dons des particuliers sont également les bienvenus, accueillis directement à la boutique. Pour ce fonctionnement solidaire, l'équipe et le Conseil d'Administration adressent leurs remerciements à tous les acteurs du quartier de la Moustey. »

VENTE VELOS		
ENFANTS JUSQU'À 11 ANS	3,00 € À 10,00 €	
ADOS DE 12 ANS À 18 ANS	15,00 € À 30,00 €	
ADULTES	50,00 €	
VÉLO "PETITE REINE"	SUPER ÉTOILE	
REPARATION VELOS	NEUF	OCCASION
CABLE / GAINE	1,00 €	0,50 €
PATINS DE FREINS	1,00 €	0,50 €
CHAMBRE A AIR	2,00 À 3,00 €	1,00 €
PNEU	10,00 €	2,00 À 5,00 €
JANTE	18,00 €	5,00 À 10,00 €
CHAINE	5,00 €	2,00 €
DERAILLEUR	2,00 À 5,00 € SELON LE MODÈLE	
POTRENCE/CINTRE		
SELLE / TUBE		
PEDALES / PEDALIER		
MANETTE FREIN VITESSE	PRIX DIVERS	
ACCESSOIRES		
FORFAIT REVISION	20,00 €	

Horaires d'ouverture : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Renseignements complémentaires : accueil@aqm40.fr



LES COMPAGNONS BÂTISSEURS

LE DROIT D'HABITER ET LE DROIT D'ACCÈS À UNE ACTIVITÉ

Les Compagnons Bâtitisseurs, est une association loi 1901 devenue incontournable dans le paysage associatif Saint-Pierrois. Issus d'un mouvement national né au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les Compagnons Bâtitisseurs agissent à travers un réseau national. L'association « Les Compagnons Bâtitisseurs Nouvelle-Aquitaine » a été créée en janvier 2005, elle est reconnue « organisme d'intérêt général ». Charlie URRUTIAGUER, Responsable territorial, nous éclaire sur l'importance de ses missions et de ses interventions locales.



Charlie Urrutiaguer
Fonction

Monsieur Urrutiaguer, quel est le champ d'intervention des Compagnons Bâtitisseurs ?

C. Urrutiaguer : son champ d'intervention professionnel est celui du bâtiment et du logement (nos chantiers sont couverts par la garantie décennale), elle met sa technicité dans le BTP au service de deux finalités sociales : le droit d'habiter et le droit à une activité sociale et professionnelle pour chacun. Pour cela, elle développe deux types d'activités principales : L'insertion sociale par l'habitat en développant des actions d'Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA) et des actions d'Auto Construction Accompagnée (ACA) couplées à la mise en place d'ateliers de quartier, d'outillthèques, chantiers volontaires et bricobus. L'insertion professionnelle en développant des actions de professionnalisation (Chantiers Formation Qualification, AFEST) et des actions d'accès à l'emploi d'insertion (Chantiers d'Insertion, chantiers « travail d'intérêt général »). Ces activités et actions peuvent être menées séparément ou regroupées dans le cadre d'une « Intervention Sociale Globale et Territorialisée ».

Qu'en est-il des plateformes Soli'bat ?

C. Urrutiaguer : l'association développe aussi un dispositif qui répond à l'ensemble de ses objectifs, les plateformes Soli'bat. C'est un dispositif basé sur les principes de l'économie circulaire, au service de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'habitat des personnes défavorisées et de la création d'emplois. Elles ont un triple objectif : lutter contre la création de déchets dans le secteur du BTP ; favoriser le réemploi des matériaux et équipements récupérés ou issus de la déconstruction dans le domaine de l'action sociale et solidaire ; créer des emplois locaux et travailler à l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

A Saint-Pierre-du-Mont, vous intervenez de différentes façons...

C. Urrutiaguer : oui, de manière générale, comme dans tout notre réseau national, nous développons les actions qui favorisent l'autonomie. Ces actions permettent de créer du lien social. On fait de l'accompagnement à l'autoréhabilitation. On a des animateurs techniques qui aident des personnes, des habitants à réhabiliter leur logement. Les habitants font les travaux en étant accompagnés et avec l'objectif de générer une dynamique d'entraide et de solidarité, entre voisins et entre personnes qui se font accompagner. Quand un animateur technique intervient dans un logement, un de ses objectifs c'est

montrer comment les équipements et les appareils fonctionnent, de manière à ce qu'à la fin du chantier, les gens aient acquis plus d'autonomie dans leur logement pour l'entretenir correctement.

Vous organisez des ateliers bricolage...

C. Urrutiaguer : ils prennent différentes formes. On est sur les mêmes objectifs, sauf qu'on ne travaille pas forcément avec des personnes qui ont besoin d'être accompagnées pour la réhabilitation de leur logement. L'objectif c'est d'apprendre des petits gestes utiles dans l'habitat. Refaire un joint de salle de bain, changer une chasse d'eau, fixer des choses au mur, faire un peu de rebouchage d'enduit et de peinture : en gros toutes les compétences qui sont utiles dans l'entretien de l'habitat.

D'un point de vue pratique, comment s'organisent ces ateliers ?

C. Urrutiaguer : ils ont lieu tous les mercredis après-midi. C'est de la réparation, du relooking de meubles, de la fabrication de jeux en bois et d'objets variés, de la fabrication de petit mobilier, de la déco, de l'apprentissage de gestes utiles à la maison, etc. C'est de 14h à 17h, sur l'esplanade du quartier de la Moustey ou à la Résidence Aquitaine à Saint-Pierre-du-Mont. En cas de mauvais temps, on se replie au local des Compagnons Bâisseurs, 570 rue de la Provence à Saint-Pierre-du-Mont.

Tous les vendredis matin, c'est « Brico'papote », les personnes intéressées peuvent venir avec leurs idées de bricolage et les Compagnons Bâisseurs les accompagnent dans leur réalisation. De 10h à 12h au local des Compagnons Bâisseurs.

On a aussi un atelier « initiation à » un mercredi par mois. Les Compagnons Bâisseurs proposent d'initier les participants à une technique utile pour leur habitat (petite plomberie, embellissement, petits aménagements, etc.).

Vous intervenez sur d'autres types de missions ou de chantiers ?

C. Urrutiaguer : de nombreux formats d'intervention sont possibles pour un développement sur mesure avec les associations, écoles et acteurs du territoire : l'accompagnement de chantiers participatifs permettant l'aménagement d'espaces collectifs, l'animation d'ateliers bricolage, mais aussi les ateliers de sensibilisation aux éco gestes, etc. Par exemple, les Compagnons Bâisseurs travaillent en partenariat avec l'AQM et l'école Frédéric Mistral pour proposer des activités mêlant bricolage et apprentissages scolaires. Un chantier participatif est également prévu en septembre pour construire des meubles à chaussures avec des enfants de l'école.

ATELIERS BRICOLAGE

Venez directement ou bien contactez
Pauline Massaux, l'animatrice,
pour tous renseignements utiles.
Tel : 06 15 73 84 33
p.massaux@compagnonsbatisseurs.eu

LE BRICOBUS

Dans le cadre de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation de Lamoustey, Les Compagnons Bâisseurs intervenaient en « Atelier de quartier » jusque-là, uniquement chez des locataires de XL Habitat, grâce à un partenariat avec XL habitat et la ville de Saint-Pierre-du-Mont. Cette année, une nouvelle modalité d'action a été mise en place : le déploiement du Bricobus. C'est une intervention possible sur l'ensemble de la 1^{re} circonscription des Landes. C'est un projet cofinancé par l'Union européenne, XL Habitat, l'Etat, la CAF, l'Agglomération de Mont-de-Marsan et la commune de Saint-Pierre-du-Mont.

Le Bricobus fonctionne sur prescription sociale, ce fonctionnement sera peu à peu étendu à l'ensemble des partenaires et des travailleurs sociaux du territoire dans lequel il intervient. Il y aura alors une orientation affinée des personnes susceptibles d'être intéressées par l'action.

« Le principe c'est que l'on est sur une temporalité de 5 à 10 jours de chantier, que l'on s'adresse à tous types d'habitants, que ce soient des locataires de parc public ou à des locataires du parc privés ou des propriétaires occupants. Nous avons pour ce faire, une enveloppe de matériaux de base qui est de 630 euros. 10 % des matériaux uniquement sont en "reste à charge" pour les habitants qui sont accompagnés. Ce dispositif a vocation pédagogique, pour que les personnes évaluent ce que cela coûte. » Indique Charlie Urrutiaguer.



RÉTROSPECTIVES PHOTOS DES FÊTES PATRONALES

Du 13 au 16 juin 2024



PATRIMÓNI EN FLOR

DES JOURNÉES DU PATRIMOINE À L'ACCENT GASCON ET FLORAL

Pour les journées du patrimoine 2024, le samedi 21 septembre et le dimanche 22 septembre, il se prépare quelques petites choses au parfum de pétales. Le Comité des fêtes de Saint-Pierre-du-Mont en partenariat avec des fleuristes bien connus des Saint-Pierrois s'attèle à la tâche...



Une co-organisation

«Nous sommes en pleine préparation des Journées du Patrimoine !» Lance Clémentine Seris, la Présidente du Comité des Fêtes de Saint-Pierre-du-Mont.

Et de poursuivre : «Pour animer ces journées du patrimoine, le Comité des Fêtes travaille de concert avec les fleuristes Damien Thuaud, Dylan Decamp et Benoit Saint-Amand. Ils ont un projet floral autour de l'église (voir ci-contre) et pour ce qui est du lien avec le Comité des Fêtes, Nous organisons des animations autour de l'église. Le programme n'est pas encore finalisé et sera dévoilé courant août.

Nous pouvons compter sur les échassiers de Lous Capborruts, qui proposeront des animations. Et d'autres associations, en lien avec notre patrimoine»

Pour ce qui est du nom donné à ces journées thématiques, PATRIMÓNI EN FLOR, Clémentine Seris souligne la volonté des membres organisateurs, par ce choix de patronyme, d'afficher un attachement particulier au patrimoine et à la culture gasconne.

À noter : les échassiers Lous Capborruts seront présents lors de cet événement.

Un projet floral d'envergure

L'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Mont va bénéficier d'un traitement très spécial lors de ces Journées du Patrimoine. Damien Thuaud fleuriste saint-pierrois et représentant de la Chambre Syndicale des Fleuristes d'Aquitaine, explique : «Ce sera le premier événement organisé par la Chambre Syndicale des Fleuristes d'Aquitaine. Nous souhaitons mettre en valeur le patrimoine intérieur et extérieur de l'église paroissiale de Saint-Pierre, démontrer le savoir-faire de la profession, réunir des fleuristes pour des projets communs, en vue d'acquérir ensemble de nouvelles techniques.

Nous préparerons cet événement par l'organisation d'un stage pour les fleuristes les 16 et 17 septembre. Le travail floral sera accessible au public les 20, 21 et 22 septembre.»

Cet événement est organisé en concordance avec les Journées du Patrimoine organisées nationalement les 21 et 22 septembre.

Le stage des fleuristes sera animé par deux professionnels de renom : Benoit Saint-Amand, Meilleur Ouvrier de France 2015 et Dylan Decamp, Meilleur Ouvrier de France 2023.

Programme complet : saintpierredumont.fr

Le saviez-vous ?

L'église paroissiale de Saint-Pierre est rattachée à la paroisse Notre-Dame-des-Trois-Rivières (Diocèse d'Aire et Dax). Son chœur et son clocher sont classés au titre des monuments historiques depuis le 23 février 1969.

FORUM DES ASSOCIATIONS DE SAINT-PIERRE-DU-MONT, LE TRENTIÈME...

Un Forum des associations est devenu, dans beaucoup de communes, un élément incontournable de la vie associative locale. Chaque association peut ainsi se faire connaître au public, et surtout leur présenter la nature de ses activités. Les visiteurs peuvent ainsi découvrir les associations actives existantes dans sa localité : une variété d'associations réunie en un seul et unique endroit. Ainsi, des activités différentes les unes des autres y sont représentées : sport, loisir, solidarité, à vocation patrimoniale, etc. Le Forum des associations est le lieu idéal et pratique pour qui cherche à adhérer ou à devenir bénévole dans une association. Désormais organisé à l'Espace Multisports Saint-pierrois (EMS), le 30^e Forum des associations de Saint-Pierre-du-Mont rencontrera de nouveau son public le 31 août 2024.

Au fil du temps

Lors de la première édition du Forum, 35 associations étaient présentes, contre 70 inscrites pour la 30^e édition. Dès la première édition, différentes animations ont été proposées. Des activités et des démonstrations sont venues, au fil du temps, compléter ce programme « animations » aujourd'hui très étoffé. La gratuité, l'ouverture à tous publics ainsi que la restauration sur place sont des principes qui ont été instaurés dès la création de l'événement et qui sont encore en vigueur à ce jour.

Le témoignage d'Annie Rodriguez, Conseillère municipale en charge de la vie associative et culturelle au moment de la création du premier Forum des associations.

«Quand nous avons entamé la mandature avec le maire de Saint-Pierre-du-Mont d'alors, Jean-Pierre Jullian, le Forum des Associations à Mont-de-Marsan existait déjà. Quand je suis arrivée en tant que conseillère municipale, j'ai reçu les présidents d'associations un par un parce que je ne les connaissais pas tous. Je me suis rendu compte qu'eux-mêmes ne se connaissaient pas entre eux ! Il n'y avait pas du tout d'échanges entre les associations. Nous nous sommes dit que ça serait bien qu'ils se rencontrent, qu'ils se connaissent et qu'ils puissent faire des échanges. Jean-Pierre Jullian, au départ, était très circonspect, mais, dès la première édition, il a vite vu l'intérêt d'organiser ce forum chaque année.

Le premier forum a été organisé à la Maison du Temps Libre, avec des chapiteaux dehors. Il tombait des cordes ! Et on a pataugé dans la boue. Dès l'année d'après, on a déménagé au COSEC pour être l'abri !»



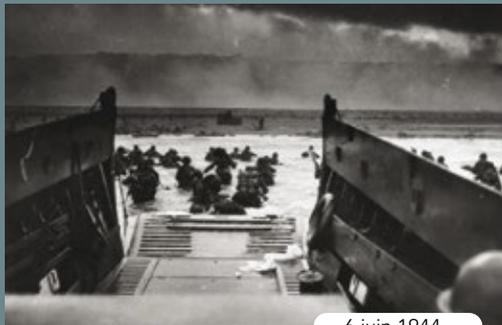
Au cœur DE L'HISTOIRE...

... Si Saint-Pierre-du-Mont m'était conté.

IL Y A 80 ANS :
21 AOÛT 1944 UNE DATE HISTORIQUE



Franck Lorenzon



6 juin 1944



15 août 1944

Dans le Sud-Ouest, L'armée allemande a peur d'être prise en tenaille. Elle se replie donc dans un certain désordre, sans concertation...

Les Allemands évacuent la Base aérienne de Mont-de-Marsan le 20 août 1944... Les Montois fêtent la libération de la ville. Mais c'était sans compter sur des Allemands qui, remontant de Dax, arrivent par la route de Bayonne le 21 août 1944.



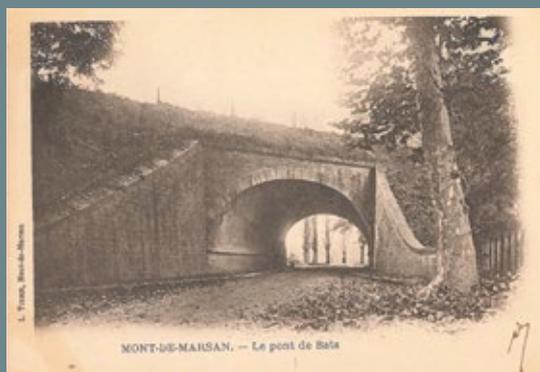
21 août 1944



Le récit de ce combat est à lire sur :
Saint Pierre du Mont • Ma ville • Histoire de la commune • La Libération

« BRANLE-BAS DE COMBAT »

L'affrontement s'est déroulé essentiellement sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont, route de Bayonne : de l'actuel Rond-point de Péline au Rond-point des Anciens combattants. À ce moment-là, entre Allemands et résistants, une bataille de retardement s'engage à partir de ce lieu, et ce, le temps de permettre aux résistants et à des militaires alliés parachutés, de créer une ligne de défense au Pont de Bats. Cependant, les soldats allemands mieux armés et entraînés débordent cette ligne de défense et les maquisards se replient derrière le remblai du chemin de fer de Luxey, (actuellement croisement du BD Tudela avec AV Corps franc Pommies). Mais l'explosion d'un camion amène les Allemands à revenir sur leur pas ... emmenant des otages.



En hommage aux 2 soldats alliés et de 2 résistants, tués durant ces combats, un monument aux morts (près du Pont de Bats) a été érigé. Chaque année, une cérémonie du souvenir a lieu, devant ce monument.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois,

La vie politique nationale a bouleversé cette fin d'année scolaire. Lorsque nous écrivons cette tribune, nous ne connaissons pas les résultats des élections législatives, mais quels qu'ils soient, cela influencera notre quotidien.

Cette élection est l'occasion pour le chef de l'opposition municipale, Julien Paris, de continuer sa valse des étiquettes, PS, Génération S, à nouveau PS, NUPES, PS, NFP. A quand la prochaine ?

Les fêtes de notre commune ont permis de vivre un long weekend heureux, loin de la morosité ambiante.

L'organisation de ces élections anticipées a amené un surcroît de travail pour les équipes municipales, agents et élus, un grand merci à eux et aux bénévoles qui ont permis, par leur présence active dans les bureaux de vote, d'assurer le bon fonctionnement de cet acte démocratique. Le nouveau découpage électoral et le regroupement de 4 bureaux à l'EMS a notablement amélioré la fluidité du déroulement des votes.

Nous n'avons naturellement pas arrêté nos autres tâches, l'inauguration du chalet de Lamoustey marque une étape dans la rénovation de ce quartier. La présentation des constructions futures sur les anciens tennis montre la volonté de l'équipe municipale de faire vivre notre commune en participation avec ses habitants.

Ce bulletin municipal vous permet de voir l'étendue des chantiers de votre municipalité, deux points forts pour la rentrée, les réunions publiques avec le maire et cette offre d'ouverture supplémentaire de l'accueil des administrés le jeudi en journée continue. Apporter le maximum de confort pour les administrés, pour leurs démarches est une de nos volontés permanentes.

Malgré les tensions politiques, nous vous souhaitons un bel été, à la plage à la campagne ou devant les écrans pour assister aux jeux olympiques.

COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent.

Le vent tourne fort sur le Marsan. Les majorités se font et se défont dans un même élan. Scène cocasse au Conseil communautaire : Joël Bonnet annonçait au nom de la « majorité Saint-Pierroise » ne pas voter le budget présenté par Charles Dayot. Résultat : ses deux adjoints votaient le budget avec.. Charles Dayot.

En juin 2023, nous écrivions ici que le Maire avait choisi de ne plus siéger dans les réunions de travail de l'agglomération ce qui entraînait un blocage des projets Saint-Pierrois.

Un an plus tard, et après d'innombrables appels à la démission à l'encontre du Président de l'agglomération, de saisines du Procureur de la république et des budgets rejetés, le voici devenu son premier Vice-Président. Ne cherchons pas de cohérence, il n'y en a pas. Souhaitons toutefois que sa promotion personnelle bénéficie également aux projets municipaux abandonnés faute de financements : les travaux de l'école Mistral attendus depuis 2014, de nouvelles pistes cyclables, l'entretien de la voirie dans les quartiers, de meilleures dessertes en transport en commun, entre autres.

Notre groupe d'élus s'est efforcé de rester en dehors des querelles de personnes, des batailles d'égo et de luttes intestines pour telle ou telle place.

A l'agglomération, avec Julien Paris, nous portons l'expérimentation d'une cuisine faite sur place, en approvisionnement local et bio, dans les écoles et ensuite dans les maisons de retraite, pour le portage des repas à domicile, et les centres de loisirs.

A la mairie, nous poursuivons notre travail en proposant de nouvelles actions, en faveur d'une meilleure mobilité, d'économie d'énergie par la transition écologique, la préservation de nos espaces naturels, et une démocratie locale vivace.

Julien Paris, Patricia Beaumont, Elodie Escaffre, Frédéric Da Costa, Mireille Junca et Cédric Peter

L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE



AOÛT

SAMEDI 3 AOÛT

13^{ème} Festival Plaisirs d'été
MUSIQUE FRANÇAISE EN DUO
en l'église de Saint-Pierre-du-Mont à 20h30.
Marc Grauwels (flûte) et Héloïse De Jenlis (harpe).
Infos et résas : 06 33 39 12 51
joellestrauss@icloud.com. Prix unique 14€.

DU 15 AU 31 AOÛT

Tournoi Jacques Ibos
Tournoi organisé par le tennis club de Saint-Pierre-du-Mont au complexe tennistique Jean Audoin.
Informations et inscriptions : 05 58 46 52 34
tennis.saintpierre@gmail.com

LES 20, 21, 22 / 27, 28, 29 AOÛT

ET 3, 4 ET 5 SEPTEMBRE 2024
Allocation de rentrée scolaire
Sous condition de ressources, pour les enfants saint-pierrois scolarisés en maternelle à la rentrée. Sur rendez-vous de 09h00 à 12h00, au Pôle accueil population de l'ancienne mairie.
Renseignements au 05 58 05 53 82.

MERCREDI 21 AOÛT

80 ans de la libération de Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont
La cérémonie commémorative aura lieu à la stèle du pont de Bats à partir de 11h00, route de Bayonne.

DIMANCHE 25 AOÛT

3^{ème} édition du No Comply Fest
L'association Banc Public organise une journée autour de la culture urbaine au skate-park de l'Espace Multisports Saint-Pierrois - 214 rue de la Provence.

SAMEDI 31 AOÛT

30^{ème} Forum des Associations
Venez découvrir les différentes associations de Saint-Pierre-du-Mont de 9h à 17h à l'Espace Multisports Saint Pierrois, rue de la Provence. Animations, initiations sportives et de loisirs.
Renseignements auprès du service Communication, Culture et Vie associative: comvieasso@saintpierredu-mont.fr
05 55 05 53 67 / 05 58 76 49 16.

SEPTEMBRE

JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Base Nautique et de Loisirs du Marsan
Baignade surveillée du lundi au vendredi de 11h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 20h jusqu'au 1er septembre inclus. Rens : www.montdemarsan-tourisme.fr.

VENDREDI 06 SEPTEMBRE

Don du Sang
Collecte de sang à la Maison du Temps Libre.
Prendre rdv en ligne <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Vide de grenier
Organisé par le Comité des Fêtes à la Maison du Temps Libre.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

BALADE BOTANIQUE AUTOMNALE
de 9h30 à 12h30
Cathy et Michel vous entraînent dans une promenade/découverte des espèces ligneuses et herbacées du site, complétée par une introduction aux vertus thérapeutiques des plantes et des fruits. Rendez-vous au départ du parcours sportif sur le parking de la ferme de "Bastarot", Chemin de Ménasse.
Inscription auprès du service Développement Durable : respdevdurable@saintpierredu-mont.fr
06 30 12 51 38 / 05 58 76 44 85.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Loto
Organisé par le club des Retraités à 15h à la Maison du Temps Libre.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Fête du Quartier Lamoustey
L'Association de Quartier de la Moustey organise la fête du quartier
Infos et renseignements :
accueil@aqm40.fr - 05 58 75 47 01.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Concert de l'Ensemble Alceste
Orgue - Viole de gambe, à 16h en l'église.
Orgue : Maximin Catineau
Viole de gambe :
Vladislav Bechlitch-Svönyi
Le programme propose un petit tour dans l'Europe du XVIII^{ème} siècle à travers des pièces d'orgue mélangées à la viole de gambe.
Prix : tarif plein 12€ / tarif réduit 05€.

OCTOBRE

SAMEDI 5 OCTOBRE

REFÊTE DU TROC de 10h à 16h -
Troc Vert : échange gratuit de tout ce qui a rapport avec le jardin (plantes, graines, outils, etc...).
Gratifiéria : marché non commercial où on peut donner objets, vaisselle, vêtements, livres, jeux, jouets ... en bon état, mais aussi en prendre ou en recevoir d'autres librement. Ateliers sur inscriptions : bouturage, fabrication de bokashi, compositions florales d'automne, vannerie sauvage.
Retrouvez le programme complet et détaillé mi-septembre sur le site internet : www.saintpierredu-mont.fr. Rendez-vous à la micro-forêt, entrée du quartier du Pouy, avenue JF.Kennedy.
Inscription auprès du service Développement Durable : respdevdurable@saintpierredu-mont.fr
06 30 12 51 38 / 05 58 76 44 85.

VENDREDI 18 OCTOBRE

Trophée des Sportifs
8^{ème} édition de la cérémonie des Trophées des Sportifs, mettant en avant le vivier associatif de la commune, à 18h00 au Pôle.
Renseignements : Service Sports et Vie associative sportive au 05 58 05 53 86.

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Loto
Organisé par le club des Retraités à 15h à la Maison du Temps Libre.

AGENDA DES ACTIVITES SPORTIVES

Samedi 31 août

Séance découverte gratuite Aquapitchouns
de 11h00 à 11h30 et de 11h30 à 12h00 (inscriptions obligatoires).

Du 7 septembre au 12 octobre

Activité Aquapitchouns
Tous les samedis de 11h15 à 12h00 à la piscine municipale Claude Lassaigue, Espace Multisports Saint-pierrois, 214 rue de la Provence (inscriptions obligatoires).

A compter du 31 août

Activité Aquakids
Ouverture de la session aquakids pour les vacances d'automne. Sur inscriptions.

A partir du 11 septembre

Ecole Multisports
Chaque mercredi matin (hors-vacances scolaires) l'École Multisports accueille les enfants de 4 à 8 ans pour la découverte et la pratique d'activités sportives.

Dès le 12 septembre

Reprise du programme « marche dans nos quartiers »
Chaque jeudi matin (hors vacances scolaires), les éducateurs sportifs municipaux animent un programme de sport santé avec une activité marche adaptée pour tous. Inscriptions obligatoires.

Du 21 au 25 octobre

Vacances sportives pour les 8/12 ans, sur inscriptions.

Pour toutes ces activités, renseignements et inscriptions auprès du Service Sports et Vie Associative Sportive au 05 58 05 53 87 ou à servicesports@saintpierredu-mont.fr.

CONCOURS

Concours de Nouvelles 2025
1^{er} septembre au 31 décembre 2024
Thème : « Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement ».
Remise des Prix le 16 mai 2025 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.

Concours de peintures 2025
1^{er} janvier au 31 mars 2025
Thème : « Harmonie des couleurs ».
Dépôt des tableaux du 07 au 11 avril 2025.
Exposition du 16 avril au 16 mai 2025.
Remise des Prix le 16 mai 2025 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.

Règlements disponibles sur www.saintpierredu-mont.fr

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

Les déchèteries du SICTOM du Marsan passent en horaires d'été afin de permettre à chacun d'y accéder dans des conditions confortables et sécurisées.
Déchèterie de Saint-Pierre-du-Mont : ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 12h30 à 14h30.
Le samedi de 7h30 à 12h et de 12h30 à 15h30.

FEMERTURE PISCINE MUNICIPALE C. LASSAIGNE

Du vendredi 02 août 14h00 au dimanche 25 août

CŒUR D'ARTICHAUT

Ma p'tite page à moi

EN HAUTEUR SUR LES ÉCHASSES



DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR TOI ...

L'ASSOCIATION LOUS CAPBORRUTS

L'association Lous Capborruts a été créée en juillet 2022 à Saint-Pierre-du-Mont. Les coprésidents Lucie Louis et Sébastien Mertz, sont à la tête de ce groupe d'échassiers amoureux du patrimoine gascon.

«Un enfant peut commencer la pratique à 6 ans, parfois plus tôt suivant son habileté. Et je tiens à préciser que l'on peut commencer à n'importe quel âge après!» Nous explique Lucie.

Dans tous les cas, pourquoi ne pas essayer? En plus des danseurs, pour former un joli groupe folklorique, il faut des musiciens. Lous Capborruts en cherchent en ce moment : « Nous faisons un appel à candidatures pour tout artiste sensibilisé à la musique traditionnelle et/ou espagnole. » Lance Lucie.

Pour l'entraînement, les salles avec un sol en parquet sont idéales. Pour le matériel, un membre de l'association est en capacité de fabriquer les précieuses échasses, chacun les siennes à bonne taille et parce que « quand elles sont à vous, vous en prenez bien soin » précise Lucie.

LES COSTUMES DES CAPBORRUTS

Lous Capborruts prennent grand soin de leurs costumes.

- Les dames portent : des espadrilles, des bas, un jupon, une surjupe, un tablier, un chemisier, un châle. Ces dames mettent parfois un chapeau en paille ou/et un grand parapluie de berger.
- Les messieurs portent : un pantalon sombre surmonté de « trabucs » en laine de mouton (des guêtres), une ceinture, une chemise et une blouse bleue appelée « chamarre » ou bien, un corset. Ces coquets complètent le tout avec un foulard et un gilet en laine de mouton.

La hauteur des échasses : 1m10

Siège social de l'association :
mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Mail : louscapborruts@outlook.fr